
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2023 – 306 DU 07 JUIN 2023
portant nomination au Ministère de l'Industrie et du
Commerce.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2023-297 du 06 juin 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-307 du 09 juin 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2021-542 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie et du Commerce ;
- sur** proposition du Ministre de l'Industrie et du Commerce,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 07 juin 2023,

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées au Ministère de l'Industrie et du Commerce, dans les fonctions ci-après :

- Secrétaire général du ministère
monsieur **Eric Kader GBIAN TABE**
- Secrétaire général adjoint du ministère
monsieur **Zéphyrin C. POGNON**
- Directeur adjoint de la Planification, de l'Administration et des Finances
monsieur **Emile AZONWAKON**
- Directeur de la Concurrence
monsieur **Bernard EHOUN**



- Directeur du Commerce intérieur
monsieur **Rafiou CHALLA**
- Directeur du Commerce extérieur
monsieur **Issiakou TE-YERI OUOROU BAWA.**

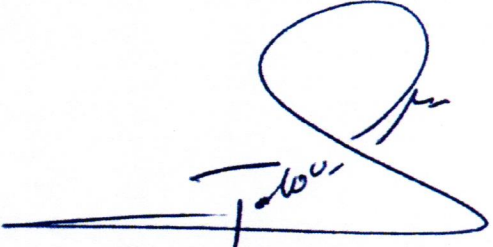
Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

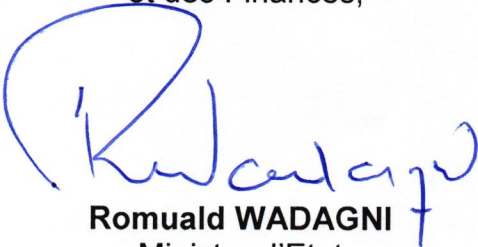
Fait à Cotonou, le 07 juin 2023

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'Etat

Le Ministre de l'Industrie
et du Commerce,



Shadiya Alimatou ASSOUMAN

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; C.COM 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MIC 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 20 ; SGG 4 ; INTERESSES 06 ; JORB 1.